



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2020

DEVIS POUR MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le prix proposé par le bureau d'étude AUDDICE urbanisme, seul à avoir répondu, est de 5 400 € ttc. Il n'est plus possible de passer par la communauté de communes pour réaliser la cartographie et la mairie ne dispose pas du logiciel ad hoc, le conseil municipal décide donc d'accepter le devis.

DEVIS DES AMENAGEMENTS DE SECURITE A SAINTE-ANNE

Après plusieurs rencontres avec l'Agence Routière de Conches, il a été décidé d'acheter des radars pédagogiques. La commission voirie, chargée d'étudier les différentes offres, a proposé de retenir celle de l'entreprise ELANCITE d'un montant de 4 114 € ht pour 2 radars pédagogiques solaires. L'assemblée a accepté et demande que des aides soient sollicitées au titre des amendes de police. Ces radars seront installés par la communauté de communes de Conches.

RAPPORT DE VERIFICATION DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie impose désormais que les points d'eau incendie (PEI) soient à moins de 200 m du risque, avec un débit de 30 m³/h pendant 1 h ou un cubage de 30 m³ minimum pour les points naturels ou artificiels (mares, bassins, ...).

Le rapport établi par la société T REFLEX Formations comporte le plan des différents points d'eau de la défense incendie de la commune et le débit pour chacun de ces points. Les zones de 200 m autour de ces PEI sont mises en évidence et permettent ainsi de bien visualiser les secteurs déficitaires du territoire, le cas échéant. Dans l'ensemble le Fidelaire présente un dispositif tout à fait correct de défense extérieure contre l'incendie. Toutefois, dans certains hameaux, des améliorations seront à apporter dans la mesure du possible. D'ores et déjà, il est prévu de profiter des travaux de renforcement du réseau d'eau rue de Ste Marguerite pour installer une bouche incendie supplémentaire.

TABLEAU DANS LA CAGE D'ESCALIER DE LA MAIRIE

La cage d'escalier de la mairie ayant été repeinte, un devis avait été demandé à l'atelier Karavane de Ste Marguerite de l'Autel pour la réalisation d'un tableau mais pour l'instant, il n'est pas donné suite à cette proposition.

REORGANISATION DES BUREAUX A LA MAIRIE ET INFORMATISATION

Depuis le 14 janvier 2020, l'assistance technique et les logiciels de mise à jour du système d'exploitation WINDOWS 7 ne sont plus disponibles. La question se pose donc pour certains ordinateurs de la mairie. Par ailleurs, dans la continuité de la réfection de la cage d'escalier de la mairie et de la salle des mariages, accord est donné pour réaménager les bureaux et les réorganiser. Des devis vont être demandés dans ce sens.

QUESTIONS DIVERSES

Reprise de la boucherie : plusieurs visites ont eu lieu. Certaines sont intéressantes et il est demandé que les dossiers de présentation soient plus étoffés.

Travaux : Jeu installé dans la cour de la maternelle. L'extension de la salle des fêtes (local rangement) est commencée. Installation de lices à l'étude, aux abords de certaines mares.

Fait au Fidelaire, le 23 janvier 2020.